

Commission de services
régionaux de Kent



Kent Regional
Service Commission

**Réunion extraordinaire du Conseil d'administration
Commission de services régionaux de Kent**

**Le 9 novembre 2023
18h30
Beaurivage**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Aldéo Saulnier fait l'ouverture de la réunion à 18h30 et souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

- Aldéo Saulnier, Président de la CSRK et Maire de la Ville de Grand-Bouctouche
- Arnold Vautour, Maire de la Ville de Beaurivage
- Jean Hébert, Maire de la Communauté rurale de Beausoleil
- Jean-Charles Daigle, Président du District rural de Kent
- Jean-Pierre Richard, Maire de la Ville de Champdoré
- Jimmy Bourque, Maire du Village de Nouvelle-Arcadie
- Tina Beers, Vice-présidente de la CSRK et Mairesse de la Municipalité de Five-Rivers

AUTRES

- Paul Lang, Directeur général – CSRK
- Francine Arsenault, Adjointe administrative - CSRK (Grand-Bouctouche)
- Lynn Landry Caissie – Comptable - CSRK
- Yolande Chiasson, Interprète (Zoom)
- Daniel Goguen, Gestionnaire – Environnement et Gouvernements Locaux/District rural de Kent
- Membres du public

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-159

Il est proposé par Jean-Pierre Richard, appuyé de Jean Hébert, que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout 10. Évaluation du Directeur général de la Commission des services régionaux de Kent à huis clos.

Motion adoptée

5. PRÉSENTATION DE L'ÉBAUCHE FINALE DU BUDGET 2024 DE LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT

Lynn Landry Caissie présente les changements encourus ainsi que la répartition des argents reçus depuis le budget présenté en août 2023.

6. EXÉCUTION DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX **(Reporté à la réunion du 16 novembre 2023)**

ATTENDU QUE le contrat pour l'exécution des arrêtés se termine le 31 décembre 2023;

ATTENDU QU'EN raison de restructuration des gouvernements locaux il n'était pas prévu de renouveler l'entente avec Maritime Enforcement Services;

ATTENDU QUE les municipalités nouvellement constituées sont intéressées de recevoir le service d'exécution des arrêtés selon le même nombre d'heures qu'en 2023, soit de 20 heures par semaine;

ATTENDU QUE les municipalités de Champdoré, Grand-Bouctouche, Five Rivers et Beaurivage ont démontrées de l'intérêt à se procurer le service à travers la Commission de services régionaux de Kent.

2023-xxx

Il est donc résolu que la Commission de services régionaux de Kent accepte l'offre de service de Maritime Enforcement Services pour l'année 2024 de 53,000\$ plus TVH et pour l'année 2025 de 55,000\$ plus TVH et que ce service soit offert auprès des municipalités de Champdoré, Grand-Bouctouche, Five Rivers et Beaurivage selon le partage des coûts prescrit par l'article 16(1)e) de la loi sur la Prestation des services régionaux.

Proposé par :

Appuyé de :

7. EXÉCUTION DES ARRÊTÉS – AMÉNAGEMENT

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux de Kent a une entente avec Maritime Enforcement Services pour l'exécution des arrêtés liés à l'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE l'ensemble des municipalités et le District rural de Kent, faisant partie de la Commission de services régionaux de Kent reçoivent tous ce service;

ATTENDU QUE la Commission de services régionaux de Kent a reçu une offre de Maritime Enforcement Services pour les années 2024 et 2025 et que l'administration recommande cette offre.

2023-160

Il est donc résolu que la Commission de services régionaux de Kent accepte l'offre de service de Maritime Enforcement Services pour l'année 2024 de 53,000\$ plus TVH et pour l'année 2025 de 55,000\$ plus TVH et que ce service soit offert à toutes les municipalités de la région ainsi que le District rural selon le partage des coûts prescrit par l'article 16(1)b) de la loi sur la Prestation des services régionaux.

Proposé par : Jean-Charles Daigle

Appuyé de : Jimmy Bourque

Motion adoptée

8. Collecte des matières recyclables (Programme EPP)

Isabelle Godin donne un peu de contexte sur les EPP.

ATTENDU QUE la province du Nouveau-Brunswick a modifié le Règlement sur les matières désignées (assujetti à la *Loi sur l'assainissement de l'environnement du Nouveau-Brunswick*) afin de mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les emballages et les produits de papier (EPP);

ATTENDU QUE Recycle NB a approuvé un plan d'écologisation pour les EPP au Nouveau-Brunswick qui est entré en vigueur le 5 mai 2023 soumis par l'éco-organisme Circular Materials;

ATTENDU QUE l'envergure du programme EPP a forcé Circular Materials à établir le programme en deux phases distinctes au Nouveau-Brunswick et que la région de Kent se situe dans la phase 2 du lancement qui débutera le 1^{er} mai 2024 si le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent accepte l'entente et le 1^{er} novembre 2024 s'il ne l'accepte pas;

ATTENDU QUE Circular Materials sera responsable de la collecte, du traitement et du recyclage des EPP et a donc l'obligation de communiquer avec les entités responsables de la collecte des matières recyclables afin d'entrer dans une entente où l'entité conserve la responsabilité de la collecte au nom de Circular Materials (« opt in ») ou remet cette responsabilité à Circular Materials (« opt out »);

ATTENDU QUE la période de négociation pour les entités responsables de la collecte des matières recyclables se situant dans la phase 2 est maintenant entamée et que la Commission de services régionaux de Kent détient la responsabilité de la collecte des déchets résidentiels pour les communautés participantes au système de collecte optimisé;

ATTENDU QUE la Ville de Champdoré a soumis une motion à la Commission de services régionaux de Kent pour que celle-ci négocie en leur nom pour le territoire de l'ancien Village de Saint-Antoine, assurant que la région entière parle d'une seule voix;

ATTENDU QUE si la Commission de services régionaux de Kent accepte de signer un contrat avec Circular Materials, ceci permettra à la région de récupérer une portion des coûts de contrat de collecte pour les matières recyclables;

ATTENDU QUE si le Conseil d'administration refuse l'entente avec Circular Materials, la Commission de services régionaux de Kent perdra la responsabilité de la collecte des matières recyclables et devra, par conséquent, apporter des amendements majeurs à 3 de ses 5 contrats de collecte signés jusqu'en décembre 2026;

ATTENDU QUE les deux autres contrats de collecte des déchets résidentiels viendront à terme en décembre 2024 et les changements occasionnés par la mise en place du programme EPP seront inclus dans le processus d'appel d'offres;

ATTENDU QUE suite aux négociations, le personnel de la Commission de services régionaux de Kent présentera au Conseil d'administration l'entente finale proposée par Circular Materials pour approbation.

2023-161

Il est donc résolu que le Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Kent donne la permission à son personnel d'entamer les négociations avec Circular Materials dans l'optique de conserver la gestion de la collecte des matières recyclables couvertes par le programme d'EPP jusqu'au 31 décembre 2026.

Proposé par : Tina Beers

Appuyé de : Arnold Vautour

Motion adoptée

9. QUESTIONS DU PUBLIC

- À titre de commentaire, Daniel Goguen parle de son expérience à d'autres présentation des EPP dans la province.

10. ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CSRK (HUIS CLOS)

2023-162

Il est proposé par Jimmy Bourque, appuyé de Jean-Pierre Richard, que le Conseil d'administration aille à huis clos selon l'article 68 (1j) de la loi sur la Gouvernance locale.

Motion adoptée

2023-163

Il est proposé par Jimmy Bourque, appuyé de Jean Hébert, que la réunion du Conseil d'administration retourne en séance publique.

Motion adoptée

2023-164

Il est proposé par Arnold Vautour, appuyé de Jean Hébert, d'accepter l'appel d'offres de NX Career, au montant entre 6,500\$ et 7,700\$, pour évaluer le poste de Directeur général.

Motion adoptée

2023-165

Il est proposé par Arnold Vautour, appuyé de Jean-Pierre Richard, que Aldéo Saulnier et Paul Lang prennent contact avec le ministère pour recueillir des informations sur l'obtention de personnel ou des argents pour faire l'évaluation du Directeur général.

Motion adoptée

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

2023-166

Il est proposé par Jimmy Bourque, que l'ajournement ait lieu à 20h11.

PRÉSIDENT

Directeur général/secrétaire